

 <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/suicide-de-juliette-pres-de-lisieux-un-nou...>

 De

 2 min read

Suicide de Juliette près de Lisieux : un nouveau procès en appel à Caen - France Bleu

"C'est toujours douloureux de revivre ça et on s'en serait bien passé à trois jours de Noël".

Roger Lebas, le grand père de Juliette, est venu à la cour d'appel de Caen avec son épouse pour cette nouvelle audience. Audience à huis clos puisque la prévenue était mineure au moment des faits.



La jeune fille est jugée pour complicité de harcèlement. Elle avait été condamnée avec quatre autres mineurs en octobre 2022 à trois mois de prison avec sursis par le tribunal pour enfants de Caen. Elle est la seule à avoir fait appel. Le ministère public a requis la confirmation de sa peine.

C'est ce qu'espère Roger Lebas à la sortie de l'audience. *"Nous avons perdu notre petite fille, soupirez-t-il, nous espérons juste que la peine sera confirmée. On aimerait aussi que si elle a des enfants plus tard, elle tire des leçons de cette affaire".*

Le 3 mars 2016, Juliette s'était allongée sur la voie ferrée Deauville-Lisieux devant le train qui arrivait. La jeune lycéenne, qui allait avoir 16 ans, était victime de harcèlement. Une photo dénudée d'elle circulait dans le lycée de Lisieux où elle était scolarisée.

La cour d'appel a mis sa décision en délibéré. Elle la rendra le 21 mars 2024 à 13h30.